



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 11 avril 2022

Nombre de Conseillers : en exercice : 18 Présents : 16 Votants : 16

L'an deux mille vingt-deux le onze avril, le Conseil Municipal de la Commune de PESCHADOIRES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON, Maire.

Budget assainissement

Le conseil municipal approuve les tarifs relatifs aux raccordements aux réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées au tarif de 1250€ chacun. Vote à l'unanimité

Fêtes de fin d'année – bons d'achats des aînés

Le conseil municipal approuve l'attribution de bons d'achats d'une valeur de 15€ et approuve la liste des commerçants pouvant recevoir ces bons pour l'année précédente (2021). Vote à l'unanimité.

Subvention amicale laïque

Le conseil municipal approuve l'attribution d'une subvention de 3000€ au profit de l'amicale laïque de PESCHADOIRES afin de participer aux frais de la classe de neige 2022. Vote à l'unanimité

Personnel communal

Le conseil municipal approuve les créations de poste comme suit :

- création de deux emplois d'atsem.
- création d'un poste d'adjoint technique.

Et fixe le nouveau régime indemnitaire au 1^{er} juin 2022. Vote à l'unanimité.

Syndicat mixte transports urbains du bassin thiernois

Le conseil municipal approuve la prestation de médiation dans les transports scolaires mis en place depuis la rentrée afin de pallier aux différents problèmes de comportement et de sécurité. Vote à l'unanimité.

Installation d'un abri voyageur

Le conseil municipal approuve l'installation d'un nouvel abri voyageur sur le haut de la route de Clermont afin d'améliorer le service rendu aux usagers. Vote à l'unanimité.

Limitation exonération de 2 ans sur taxe foncière pour les nouvelles constructions

Le conseil municipal décide de limiter l'exonération de 2 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles à 40%. Vote à l'unanimité.

Demande de subvention pour le réaménagement des cours d'écoles

Le conseil municipal approuve le plan de financement proposé afin d'établir les demandes de subventions (FIC et DETR) pour le réaménagement des cours d'écoles suite aux travaux de réfection du groupe scolaire. Vote à l'unanimité.

Vente domaine public

Le conseil municipal approuve les cessions suivantes :

- une partie du chemin d'exploitation au lieu-dit chez Cros au profit de M.PELISSON Alexandre
- la parcelle AK 162 situé Rue de l'atelier à Vernières au profit de M.et Mme FERCHICHI. Vote à l'unanimité.

MAIRIE DE PESCHADOIRES

Place des Martyrs de la Déportation - 63920 PESCHADOIRES

Tél. : 04 73 80 10 32 - Fax : 04 73 80 50 55 - E-mail : mairie@peschadoires63.fr

Territoire d'Energie : enfouissement des réseau télécoms Rue de pezzaze

Le conseil municipal approuve l'avant-projet des travaux d'enfouissement du réseau télécom. Vote à l'unanimité.

ALSH : séjours été 2022

Le conseil municipal approuve les tarifs exposés selon les coefficients familiaux des familles pour le séjour crapahute et le Futuroscope. Vote à l'unanimité.

Tarifs divers 2022

Suite à l'inflation des tarifs divers, le conseil municipal approuve les nouveaux tarifs au 1^{er} mai 2022. Vote à l'unanimité.

Comptes administratifs 2021

Le conseil municipal approuve les comptes administratifs de l'année 2021. Le budget général présente un excédent de fonctionnement de 434 915.02 € et le besoin de financement en section d'investissement s'élève à 445 186.79 €.

Le budget assainissement présente un excédent de fonctionnement de 19 119.64 € et le besoin de financement en section d'investissement s'élève à 99 134.56 €.

Le budget centre commercial présente un déficit en section d'investissement de 63 095.76 €. Vote 17 POUR et 1 ABSTENTION (Maire)

Comptes de gestion 2021

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion du percepteur qui sont en parfaite concordance avec les comptes administratifs de la commune. Vote à l'unanimité.

Budget général : Affectation du résultat de l'exercice 2021.

Le conseil municipal approuve le virement de l'excédent de fonctionnement 434 915.02 € en section d'investissement afin de combler le besoin de financement. Vote à l'unanimité.

Budget assainissement : Affectation du résultat de l'exercice 2021.

Le conseil municipal approuve le virement de l'excédent de fonctionnement 19 119.64 € en section d'investissement. Vote à l'unanimité.

Approbation des taux de contributions directes

Taxe foncière non bâtie à 85.08% (hausse de 3%/2021)

Taxe foncière bâtie à 41.79% (hausse de 3%/2021)

Vote à l'unanimité.

Approbation du B.P 2022 (tous budgets)

Le budget général de la commune s'équilibre à 1 933 645.00€ en section de fonctionnement et 1 979 482.00€ en section d'investissement.

Le budget assainissement s'équilibre à 197 303.00 € en section d'exploitation et 573 812.00 € en section d'investissement.

Le budget centre commercial s'équilibre à 138 846.00 € en section d'investissement.

Vote à l'unanimité.

Le Maire
Florent MONEYRON

